



| | | |
|--------------|-----------------|----|
| 4.00 crédits | 30.0 h + 30.0 h | Q2 |
|--------------|-----------------|----|

| | |
|------------------------|---|
| Enseignants | Colson Jean-Pierre (coordinateur(trice)) ;Fromont Audrey ;Vrancx Marlène ; |
| Langue d'enseignement | Neerlandais |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Préalables | Pour les étudiants allophones, attester d'un niveau B2 en français et d'un niveau B2 en néerlandais. |
| Thèmes abordés | <p>Cette unité d'enseignement abordera différents thèmes, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> · l'histoire contemporaine et l'organisation politique des pays étudiés, · les spécificités du néerlandais utiles à un traducteur/interprète vers le français, · les implicites culturels, historiques ou politiques présents dans les textes à traduire, · les rapports historiques entre traduction et culture, · les compétences orales et écrites en néerlandais dans une perspective transversale. |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p><u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u></p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>1.2 2.2, 2.3 3.2, 3.4 4.1 5.8 6.1</p> <p><u>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</u></p> <p>À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> · identifier et exploiter la documentation pertinente et utile à la compréhension et à l'élargissement des thématiques abordées ; · lire, comprendre et synthétiser des articles et des documents audiovisuels en néerlandais relatifs aux thématiques abordées ; 1 · situer chronologiquement les processus les plus significatifs de la politique des pays étudiés, avec qualité d'analyse et clarté d'exposition, en respectant la terminologie propre à la matière ; · fusionner des éléments analogues provenant de sources différentes pour obtenir un ensemble cohérent d'information de qualité supérieure ; · expliquer les phénomènes et évolutions morphosyntaxiques les plus significatifs du néerlandais, en respectant la terminologie propre à la matière ; · comprendre, expliquer, situer et illustrer les concepts vus au cours et les implicites culturels, historiques ou politiques présents dans les textes à traduire et à interpréter ; · exprimer spontanément et couramment, avec clarté et précision, ses idées et opinions sur des sujets relevant de l'actualité politique, économique, sociale et culturelle ; · restituer en néerlandais des messages complexes pour transmettre l'information essentielle de façon rapide et structurée dans un but de médiation linguistique ; · présenter oralement et par écrit en néerlandais un travail personnel d'analyse portant sur les aspects historiques, culturels et linguistiques abordés au cours en respectant les règles propres à la rédaction et à la présentation orale en public en néerlandais ; · appliquer à la traduction et à l'interprétation les concepts vus au cours. |

| | |
|--|---|
| <p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p> | <p>Les deux parties du cours ont une pondération égale, soit 50% pour la partie « Langue » et 50% pour la partie « Culture ». Partie « Langue » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation orale pendant l'année (12,5% de la note attribuée à la partie « Langue ») • Examen écrit en juin <p>Partie « Culture » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation orale pendant l'année (50% de la note attribuée à la partie « Culture »). Les modalités pratiques de cette présentation seront précisées lors du premier cours et publiées sur la plateforme Moodle ; • Examen écrit en juin (50% de la note attribuée à la partie Culture »). <p>Session d'août/septembre : l'intégralité de la note repose sur un examen écrit. En cas d'absence <u>injustifiée</u> à l'une des parties, l'ensemble des parties doit être représenté à la session d'août/septembre</p> |
| <p>Méthodes d'enseignement</p> | <p>Le cours (mode présentiel ou en ligne) est donné à partir d'exemples concrets issus de la culture et de la société des Pays-Bas et de la Flandre. Les étudiants sont invités à lire des articles et à participer activement. La présence au cours est obligatoire.</p> |
| <p>Contenu</p> | <p>Voir Thèmes abordés. Ce cours s'articule autour de deux grands axes: la « Langue » et la « Culture ». Dans le cadre de la partie « Langue », les principales caractéristiques de la langue néerlandaise (y compris ses origines historiques) sont abordées. A partir de textes, les étudiants observeront également les spécificités linguistiques du néerlandais, dans une approche contrastive. Dans le cadre de la partie « Culture », différentes thématiques ayant trait à la culture, à la langue, à la société et à la politique des Pays-Bas et de la Flandre sont abordées, dans le but d'amener les futurs traducteurs à mieux comprendre la situation actuelle et à plus aisément pouvoir traduire tous les textes contenant des références implicites ou explicites à ces éléments.</p> |
| <p>Ressources en ligne</p> | <p>/</p> |
| <p>Bibliographie</p> | <p>/</p> |
| <p>Autres infos</p> | <p>/</p> |
| <p>Faculté ou entité en charge:</p> | <p>LSTI</p> |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en interprétation | INTP2M | 4 | |  |
| Master [120] en traduction | TRAD2M | 4 | |  |